



# 1<sup>er</sup> degré

L'exaspération grandit chez les enseignants du primaire.



## Des conditions de rentrée INACCEPTABLES !

Alors que le ministère annonce que le nombre d'élèves dans les classes en REP et REP+ est de 12 maximum (<https://www.education.gouv.fr/l-education-prioritaire-3140>), de très nombreuses écoles voient les effectifs de ses classes exploser. Les collègues se retrouvent en "co-enseignement", c'est à dire qu'une seule salle de classe accueille en même temps les élèves de deux classes !

Et maintenant, le Rectorat annonce que les classes de CP et CE1 doivent accueillir 15 élèves, soit donc 30 élèves par classe! Et ces effectifs sont le plus souvent dépassés.

Comment croire que nous pouvons poursuivre l'objectif fixé par le ministre de "Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines" (référentiel pour l'éducation prioritaire)?

Dans de nombreuses communes, les chantiers de construction ou d'agrandissement d'école traînent depuis plus de 10 ans, comme à Kahani, par exemple.

L'obligation faite par la loi d'instruire tous les enfants doit se faire par des créations massives d'emplois d'enseignants et d'ATSEM, mais aussi par des constructions d'écoles et de classes qui correspondent aux besoins, et non pas par la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves et de travail pour le corps enseignant!

Comment croire que les objectifs fixés par le ministère puissent être atteints alors que dans de nombreuses circonscriptions le Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté (RASED) a complètement disparu, comme dans la circonscription de Mamoudzou centre, par exemple!

*Il faut de toute urgence que le rectorat et les communes se mettent à la hauteur des défis qui sont devant nous plutôt que faire porter la charge à celles et ceux qui sont sur le terrain !*

### Revendications premier degré

- un plan de construction de 800 salles de classes ;
- une reconnaissance de l'Ancienneté Générale de Service pour tous les agents ;
- La suppression des rythmes scolaires dans les écoles en rotation, sans cantine ou sans moyens pour la pause méridienne ;
- les moyens pédagogiques pour appliquer les programmes ;
- Dotation en postes d'enseignants tout de suite !
- Des enseignants spécialisés pour refaire vivre les RASED immédiatement !

La CGT Educ'action est le syndicat de tous les personnels de l'Éducation.

Se syndiquer est une étape essentielle pour défendre ses droits et en gagner de nouveaux !

[cgt.mayotte@gmail.com](mailto:cgt.mayotte@gmail.com) / 0639 61 84 14 / [1er.degre.cgt.mayotte@gmail.com](mailto:1er.degre.cgt.mayotte@gmail.com)